

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/Notif.00/586
22 décembre 2000

(00-5652)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: espagnol

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1.	Membre de l'Accord adressant la notification: <u>ARGENTINE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2.	Organisme responsable: Service national d'hygiène et de qualité agroalimentaire (SNSCA) L'organisme ou l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doit être indiqué s'il est différent de l'organisme susmentionné:
3.	Notification au titre de l'article 2.9.2 [], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [X], autres:
4.	Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Produits et sous-produits animaux et dérivés de produits animaux
5.	Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: Décision SNSCA n° 1508/2000 (4 pages, en espagnol)
6.	Teneur: La Direction des échanges internationaux est habilitée à établir les exigences sanitaires dont le respect devra être attesté dans les certificats sanitaires internationaux accompagnant les importations de produits et sous-produits animaux et de dérivés de produits animaux.
7.	Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Préserver le statut sanitaire de la République argentine en garantissant la qualité et la sécurité sanitaire des produits visés par la mesure notifiée.
8.	Documents pertinents: Décision SNSCA n° 630/94
9.	Date projetée pour l'adoption: - Date projetée pour l'entrée en vigueur: 29 septembre 2000
10.	Date limite pour la présentation des observations: -
11.	Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse, courrier électronique et numéro de télécopieur d'un autre organisme: Punto Focal de la República Argentina (Point central) Dirección Nacional de Comercio Interior Avda. J. A. Roca 651 Piso 4° Sector 22 (1322) Buenos Aires Téléphone: (54 11) 4349 4037 Télécopieur: (54 11) 4349 4038 Courrier électronique: vcamal@secind.mecon.gov.ar